

Le 19 mars, une cinquantaine de manifestants avait érigé un mur de parpaings sur la voie ferrée, bloquant un train chargé de blé tendre destiné à l'usine Saint-Jacques Aliment (Le Gouessant) pour la fabrication d'aliments pour le bétail. Photo : Pierre Bernard



Train bloqué : « Ce n'est pas une action terroriste »

Après la mise en examen de quatre personnes dans l'enquête sur le blocage d'un train de céréales à Saint-Gérand, la Confédération paysanne pointe « des moyens de rétorsion disproportionnés ».

Claire Marion

Le 21 juin, dans le cadre de l'enquête sur le blocage d'un train de céréales trois mois auparavant à Saint-Gérand, les gendarmes de Pontivy ont procédé à des perquisitions et des interpellations dans le Morbihan. Quatre personnes ont été mises en examen après leur présentation au juge d'instruction saisi

de l'enquête.

Si l'action menée le 19 mars par le collectif « Bretagne contre les fermes usines » avait suscité de vives réactions, et condamnations, certains s'émeuvent aussi des moyens déployés dans l'enquête.

« Zèle sélectif des pouvoirs publics »

« Cette action [le blocage d'un train transportant des céréales destinées à l'usine Saint-Jacques Aliment pour la fabrication d'aliments pour le bétail, Ndlr] controversée avait pour objectif de dénoncer les dérives d'un modèle agroalimentaire peu soucieux des biens communs. En aucun cas, elle ne relevait d'une action terroriste débouchant sur un déploiement de moyens de rétorsion aussi disproportionnés », dénonce ainsi la Confédération paysanne, dans un communiqué en date du 28 juin, qui pointe « un zèle sélectif des pouvoirs publics ».

Le syndicat agricole, qui se dit « viscéralement attaché à la responsabilité et à la justice », demande ainsi

« à l'État de concentrer ses forces sur les spéculateurs et les financiers qui profitent de la guerre en Ukraine pour réaliser des bénéfices gigantesques ».

Une médiatisation attendue du procès

Au sein du collectif Bretagne contre les fermes usines, on s'étonne aussi « des moyens déployés pour, au final, 150 tonnes de blé perdues. C'est à peine 1 % de ce qui circule chaque jour en Bretagne », relève ainsi un de ses membres, qui s'interroge sur « le timing de l'opération, juste après les élections... » et pour qui « c'est purement politique ».

Alors que les quatre mis en examen ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire, le collectif attend le procès : « c'était notre objectif ». Dans la droite ligne de l'opération de blocage, menée à visage découvert, pour « marquer les esprits », ce procès « permettra une médiatisation pour dénoncer le modèle agricole dominant, notamment en Bretagne », espère-t-il.